

Adresse du comité révolutionnaire de Port-Briec, qui invite la Convention à ne pas abandonner son poste que lorsque la liberté affermie aura vu tomber la tête de son dernier ennemi, lors de la séance du 27 germinal an II (16 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse du comité révolutionnaire de Port-Briec, qui invite la Convention à ne pas abandonner son poste que lorsque la liberté affermie aura vu tomber la tête de son dernier ennemi, lors de la séance du 27 germinal an II (16 avril 1794). In: Tome LXXXVIII - Du 13 au 28 germinal an II (2 au 17 avril 1794) p. 634;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1969_num_88_1_29910_t1_0634_0000_2

Fichier pdf généré le 01/02/2023

peuple qu'elle voulut ramener à l'esclavage. Ainsi la France entière vous doit chaque jour de plus en plus son salut et sa gloire.

Continuez, Intrépides Montagnards, de venger le peuple de tous les attentats contre sa souveraineté. Le Comité de salut public est investi de toute la confiance comme de toute la force nationale. Nous seconderons de tous nos moyens ses efforts constants et rapides pour l'anéantissement de tous les genres de tyrannie, de toutes les factions libéricides, et l'affermissement de la République, une et indivisible. Nous vous demandons de leur en donner l'assurance en lui renvoyant cette adresse.

TRESEGAIN (*présid.*), CAHOREUIL (*secrét.*), GRANDIN (*secrét.*), MOULIEN.

h

[*Le C. révol. de Port-Briec, à la Conv.; 16 germ. II*] (1).

« Montagne sublime,

Rendre aux hommes de couleur la liberté que leur donna la nature, écraser les derniers restes de l'aristocratie, renfermés dans ces cloaques appelés maisons de détention, assurer des secours à l'indigence, te donnait des droits trop réels à la reconnaissance universelle pour ne pas porter la malveillance au plus haut excès de rage. Grâce à ta vigueur, les morsures terribles qu'elle te préparait n'ont atteint que ses vils suppôts. Périissent ainsi les traîtres ! périissent ainsi tous les faux patriotes ! périissent ainsi tous ceux qui ne cherchent dans la révolution que leur intérêt particulier.

Et vous, Montagnards intrépides, n'abandonnez le poste où vous êtes, que lorsque la liberté affermie aura vu tomber la tête de son dernier ennemi ».

HERVÉ, BONNIEU, J. CURO, CHEVALIER, F. HAME-TIN, MONTAGNE, ROUX.

i

La Société populaire de Guérigny applaudit au décret qui abolit l'esclavage des nègres et invite la Convention à rester à son poste (2).

j

[*Le distr. de Barjols, à la Conv.; 15 germ. II*] (3).

« Citoyens représentants,

Une conjuration infernale existait contre la souveraineté du peuple, elle menaçait la liberté. Des hommes profondément pervers, avaient surpris sa confiance, par les dehors les plus spécieux du patriotisme. Ils le flattaient pour l'asservir. Vous avez déjoué ces complots; vous avez frappé les traîtres et les conspirateurs.

Grâces soient rendues à votre active surveil-

lance, elle vous donne des droits à la reconnaissance nationale, elle sera éternelle comme la liberté. Continuez à porter le trouble et l'effroi dans l'âme des conspirateurs. Le désir du peuple est l'entière destruction des tyrans. Des monstres voulaient assassiner les patriotes et la liberté, et jeter le peuple dans l'infortune et l'esclavage !

Dans ces jours de deuil, les citoyens de Paris se sont portés avec rapidité et avec le sentiment du patriotisme le plus énergique, autour de la Convention. Oh ! combien les patriotes du Midi ont désiré d'être réunis aux braves parisiens; oh ! combien a été vif leur regret de ne pouvoir comme eux, dans ces jours de calamité publique, vous assurer de leur amour pour la république; de la défendre, de mourir pour la sûreté de vos personnes, et pour y voter la mort des traîtres.

Périissent les rois et les tyrans ! Tel est le vœu particulier, bien prononcé et bien soutenu des administrateurs du district de Barjols. Ils ont courageusement résisté au fédéralisme des sections, leur constante persévérance à ne point obéir aux autorités que ce système exécrable avait établi, a su préserver nos administrés de son influence dangereuse. Voilà, Citoyens représentants, voilà, braves Montagnards, le gage fidèle et assuré de notre amour pour la liberté, et du dévouement que nous avons pour vous et pour vos immortels travaux. Vous voulez le bonheur du peuple; il en est convaincu. Raliée autour de vous la liberté est impérissable. Les traîtres seuls périront. Vive la République ! »

MASSÉ, BLANCARD, AUBERT, RICARD, RANEL, GUSTIN.

k

[*La Société populaire d'Ebblinghem, à la Conv.; s.d.*] (1)

« Citoyens représentants,

La société populaire montagnarde qui vient d'être érigée dans la commune d'Ebblinghem, consacre le premier instant de son être, à vous féliciter, Citoyens représentants, de ce que, par votre fermeté vous avez de nouveau sauvé la République.

Dans les plans des conspirateurs, il ne s'agissait de rien moins que de massacrer la représentation nationale, de disperser les membres qui auraient échappé au fer, de renverser la République, d'exterminer les patriotes et de nous donner un nouveau tyran.

Mais grâce à l'Être Suprême ! Les Comités de sûreté générale et de salut public ont avec leurs yeux de lynx pénétré dans l'abîme : Ils ont vu ce qui se passait dans les ateliers des infâmes conspirateurs. Ils vous en ont fait part et votre fermeté a déjoué la scélératesse des complots. Les têtes des coupables sont tombées sous le glaive de la Loi, et vous avez de nouveau bien mérité de la patrie.

Restez à votre poste, Citoyens représentants, punissez irrémisiblement les traîtres et les conspirateurs, et la République sera inébranlable sur ses bases.

(1) C 298, 1043, p. 22. B⁴ⁿ, 28 germ.; Rép., n° 120.

(2) B⁴ⁿ, 28 germ.; Rép., n° 120.

(3) C 298, pl. 1043, p. 21. B⁴ⁿ, 28 germ.; Rép., n° 120.

(1) C 300, pl. 1059, p. 5. B⁴ⁿ, 28 germ., Rép., n° 120.